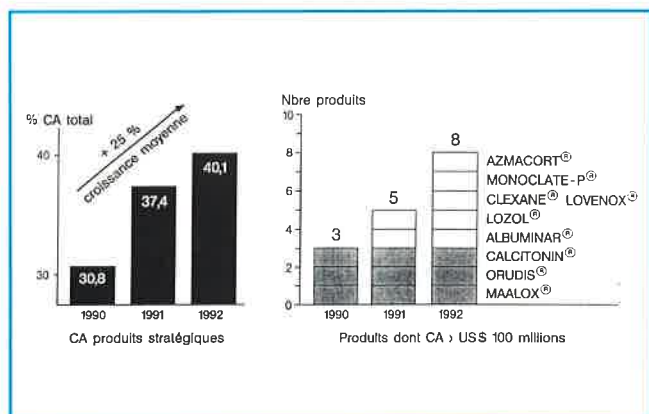


Tableau V - Rhône-Poulenc Rorer. Performances "produits" 1990-1992



Huit produits dépassent les 100 millions de dollars de chiffre d'affaires.

Rhône-Poulenc investit dans l'usine de carbonate de soude de Nancy

Le secteur intermédiaires organiques et minéraux (IOM) de Rhône-Poulenc a décidé d'investir 40 MF en 1993 dans son usine de carbonate de soude de Nancy.

Cet investissement va étendre la fabrication de carbonate de soude dense à la quasi-totalité de la capacité de production de l'usine de Nancy.

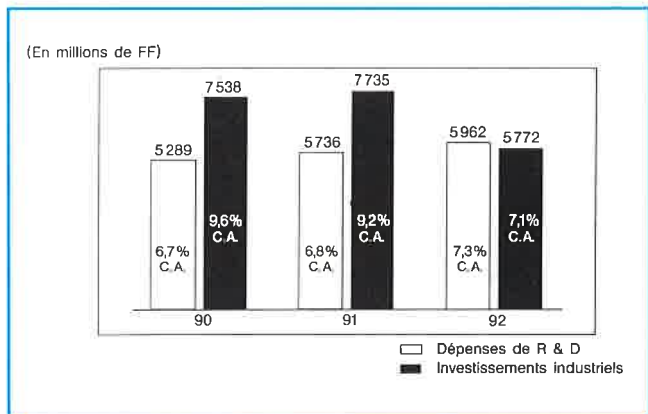
La création d'un nouveau centre d'expédition permettra par ailleurs de

doubler les cadences des livraisons des produits.

Enfin, un investissement de 40 MF, décidé en 1992, améliorera encore la pureté des produits fabriqués et en étendra la gamme d'applications.

Par ces deux investissements importants qui seront opérationnels à la fin de l'année 1993, IOM confirme ainsi sa volonté de faire du site de Nancy son pôle de développement de carbonate de soude en Europe de l'Ouest.

Tableau VI - Investissements industriels. Dépenses de R & D



Rhône-Poulenc céderait IQM

Le secteur Intermédiaires organiques et minéraux de Rhône-Poulenc envisage de céder les activités de sa filiale mexicaine "Industrias Químicas de Mexico" (IQM) à la société chimique mexicaine QFL.

IQM a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 36 millions de dollars et emploie 365 personnes, essentiellement dans la production de trifluorure d'aluminium et de xanthate, utilisés respectivement dans la fabrication de l'aluminium et le traitement des minerais.

Industries chimiques : un pessimisme contrôlé

5 % de croissance en volume pour l'année 92, à peine 2 % de prévu pour 93. L'Union des Industries Chimiques ne voit aucun signe de raffermissement de l'activité économique en Europe.

Selon Philippe Tripart (président de l'UIC), l'année 92 se caractérise par une bonne augmentation de la production, + 5 %, contre + 3 % en 91. Cette performance est attribuée essentiellement à deux facteurs : une demande intérieure relativement soutenue durant les six à huit premiers mois de l'année et à des courants d'exportation favorables pour certaines familles de produits : spécialités pharmaceutiques, parfums et cosmétiques, matières plastiques.

Mais cette évolution cache d'importantes disparités entre les secteurs (tableau I) :

- alors que la filière chlore enregistrait un sensible accroissement d'activité (+ 10 %), la chimie minérale a encore souffert du recul des engrais particulièrement frappés par des importations en provenance principalement d'Europe de l'Est et dans un

marché qui se contracte du fait de la politique agricole commune ;

- grâce à l'augmentation de près de 7 % des ventes de matières plastiques, qui a bénéficié à l'ensemble du vapoquillage, la production de la chimie organique enregistre une progression de 5,5 % ;

- une partie de la parachimie a été favorisée par la bonne tenue de la consommation des ménages (parfums et cosmétiques, savons et détergents, produits photographiques).

Tableau I - Évolution de la production chimique française par secteur (1992/1991) (en volume)

Chimie minérale	- 1,0 %
Chimie organique	+ 5,5 %
Parachimie	+ 4,4 %
Pharmacie	+ 7,9 %
Ensemble de la chimie	+ 5,0 %

(source UIC)

En revanche, en ce qui concerne les produits de protection des plantes, leur production comme celle des engrais a diminué sous les effets de la politique agricole commune.

- selon l'indice INSEE (chiffre d'affaires à prix constant), l'industrie du médicament enregistre une croissance apparente de 7,9 %. En réalité, si l'on considère l'évolution de l'activité en termes de fabrication, c'est-à-dire en nombre d'unités physiques produites, celle-ci est seulement demeurée stable.

Récession générale en Europe

Par rapport aux autres pays européens, la France ne s'en tire pas trop mal. Philippe Tripart considère en effet qu'en Europe, la plupart des pays ont été affectés par la récession générale et l'Allemagne ne bénéficie plus de l'effet stimulant de la réunification qui s'était manifesté en 1990 et 1991. Dans ce contexte, le taux de croissance de la chimie française se situe sensiblement au dessus de la moyenne de la CEE (+ 2 %) et au même niveau que celle des Etats-Unis (+ 5 %).

Autre sujet de satisfaction de l'industrie chimique : le résultat du commerce extérieur.

Les exportations ont atteint 156,4 milliards de francs, en progression de 2,7 % en valeur par rapport à l'année précédente, tandis que les importations, d'un montant de 131,4 milliards, ont augmenté de 2,3 %.

Le solde bénéficiaire ainsi dégagé, 25 milliards, est légèrement supérieur à celui de 1991 (24 milliards) et apporte une contribution positive conséquente dans le résultat d'ensemble du commerce extérieur de la France. (tableau II).

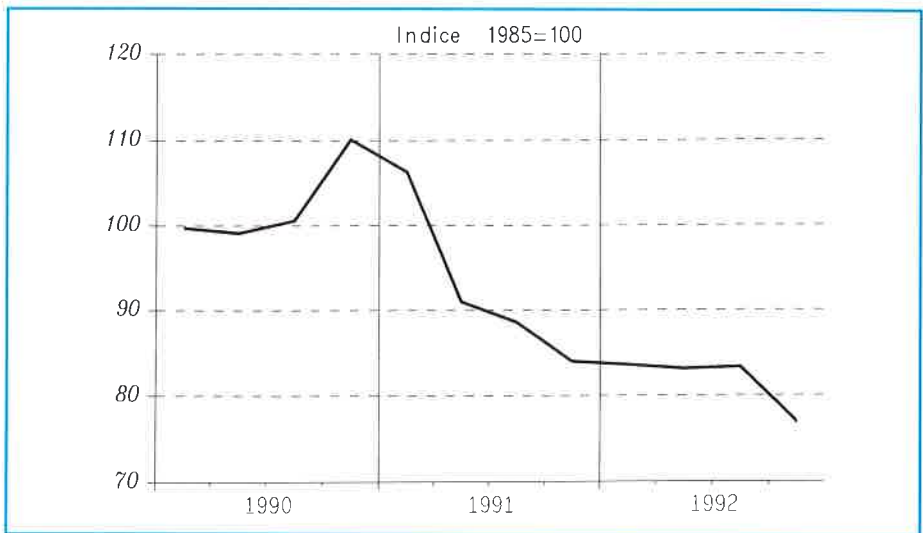
Par contre, comme l'a souligné Philippe Tripart, les chutes de prix, souvent importantes, qui ont affecté les produits de la chimie de base, n'ont pas permis de tirer les bénéfices du développement du volume des exportations.

Tableau II - Échanges extérieurs de la chimie française par groupes de produits en 1992
(en millions de francs)

	Exportations	92/91 en %	Importations	92/91 en %	Soldes 1992
Produits minéraux	7 259	- 1,3	8 123	+ 9,9	- 864
Produits organiques	35 683	- 2,4	35 477	+ 0,3	- 206
Produits pharmaceutiques	21 662	+ 15,7	12 313	+ 16,2	+ 9 349
Engrais	1 580	- 0,5	4 743	+ 0,9	- 3 163
Matières colorantes	2 309	+ 1,9	2 813	+ 3,8	- 504
Peintures	3 197	+ 5,5	3 979	+ 1,8	- 782
Huiles essentielles, parfumerie, cosmétiques	25 346	+ 10,3	5 879	+ 11,0	+ 19 467
Produits photographiques	4 650	+ 0,1	6 348	+ 1,6	- 1 698
Produits phytosanitaires	5 791	- 4,9	6 456	- 4,2	- 665
Matières plastiques	21 565	- 5,7	21 411	- 3,6	+ 154
Caoutchoucs synthétiques	3 256	- 8,2	2 184	+ 3,4	+ 1 072
Autres produits	24 151	+ 6,1	21 610	+ 2,4	+ 2 541
TOTAL	156 449	+ 2,7	131 336	+ 2,3	+ 25 113

(source UIC)

Figure 1 - Prix de vente des matières plastiques



(source INSEE)

Détérioration de la rentabilité

C'est là que s'arrêtent les sujets de satisfaction. Car, outre son développement en volume, Philippe Tripart caractérise l'année 92 par une détérioration des marges bénéficiaires de la chimie française. Explications de l'UIC : la stagnation de l'économie européenne s'est ajoutée à la contraction de la demande de certains secteurs clients de la chimie et à la pression des importations en provenance de l'Europe de l'Est.

Les baisses de prix amorcées au cours du premier semestre ont été aggravées par la chute de la demande dans la seconde partie de l'année.

Dans le secteur des matières plastiques, en 1992, la baisse des prix a été, en moyenne, de l'ordre de 10 % par rapport au niveau déjà déprimé de 1991. Pour certains plastiques de grande diffusion, cette baisse a parfois atteint 20 à 30 % (figure 1).

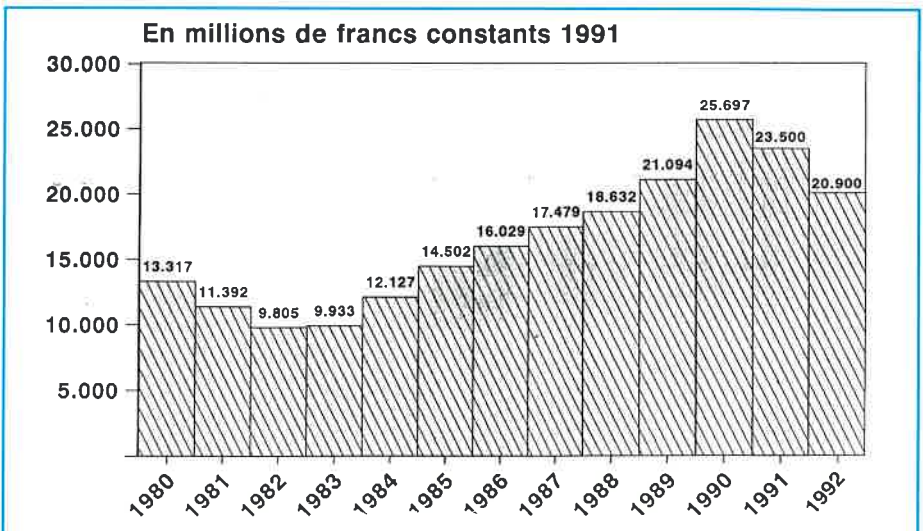
Les coûts des matières premières ont été orientés à la baisse (- 19 % pour le prix du naphta en francs). Les coûts fixes (dépenses de personnel, coûts de gestion, amortissement des unités) continuant de progresser de 3 à 4 %, la contraction des marges dans la chimie de base a eu un impact fortement négatif sur les résultats financiers des entreprises.

Tout en sachant que la situation varie sensiblement selon les portefeuilles d'activités de chaque entreprise, l'UIC estime que, pour l'ensemble de la chimie, le résultat après impôt pourrait tomber à environ 3 % du chiffre d'affaires, c'est-à-dire près d'un point de moins qu'en 1991.

Autres mauvaises nouvelles :

- les dépenses d'investissement ont été réduit de 11 % (- 6 % en moyenne en

Figure 2 - Investissements de l'industrie chimique en France



(source UIC)

Europe). Elles atteignent 21 milliards de francs, soit environ 5,5 % du chiffre d'affaires (figure 2) ;

- la tendance à la baisse des effectifs constatée en 91 (- 0,4 %) se poursuit en 92 : chimie, - 0,8 % ; parachimie, - 0,8 % ; pharmacie, + 1,5 %.

1993 : année noire ?

Les prévisions 93 sont mauvaises. Selon l'UIC, aucun signe de raffermissement de l'activité économique n'est aujourd'hui perceptible en Europe. Un redressement

est attendu en Grande-Bretagne, mais une aggravation en Allemagne.

Les pays de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal) se sont engagés dans des politiques d'assainissement financier propres à limiter leurs perspectives de croissance en 1993 et 1994.

Les dévaluations décidées dans la deuxième partie de 1992 par Londres, Rome et Madrid vont faire sentir pleinement leurs effets.

L'économie des États-Unis est la seule à avoir amorcé une reprise sensible dont la réelle ampleur et la durée restent à confir-

mer compte tenu des projets annoncés en matière fiscale par la nouvelle administration américaine.

Dans un tel contexte, la progression de l'activité économique en France, comme en Europe, est estimée à 1 %.

La production chimique française ne croît que de 1 à 2 % en volume, en forte décélération par rapport à 1992. Seule une remontée des prix permettrait d'améliorer la rentabilité des entreprises.

Pas de reprise attendue avant 1994.

M.H.

ELF 1992 : ANNÉE DIFFICILE

Le résultat net est estimé à 6,2 milliards de francs. Le chiffre d'affaires devrait atteindre 200 milliards de francs (200,7 milliards de francs en 1991) et la marge brute d'auto-financement 23,5 milliards de francs.

Hors éléments non récurrents, le résultat net 1992 fait apparaître un recul de 35 %, atteignant 5,8 milliards de francs contre 8,9 milliards de francs en 1991.

Les résultats d'Elf, en effet, ne peuvent être dissociés du paysage dans lequel ils ont été acquis. Les cours du brut de référence ont fluctué en 1992 entre 17,5 et 21 dollars US, pour s'établir en moyenne à 19,32 dollars US. Le dollar américain a souffert des incertitudes politiques et économiques jusqu'au troisième trimestre, après avoir atteint en septembre ses plus bas niveaux contre le franc et le mark.

Dans le secteur du raffinage, l'excédent de capacité, face à une demande déprimée, a conduit à un marge brute de raffinage de 2,8 dollars/baril.

En chimie, après un premier semestre hésitant, la situation s'est fortement dégradée en Europe sous les effets conjugués d'une baisse rapide des prix dans la chimie de base et d'une mauvaise campagne d'engrais. Les bons résultats obtenus par les spécialités chimiques en Europe et aux États-Unis, et par la chimie minérale de Texasgulf, n'ont que partiellement compensé cette médiocre performance.

Dans le secteur de la santé, les effets de l'alliance avec Sterling et des efforts rigoureux de gestion ont permis une progression sensible des résultats d'Elf Sanofi.

Le résultat opérationnel d'Elf s'établit, dans ces conditions, à 11,8 milliards de francs en 1992, contre 18,8 milliards de francs en 1991.

BP : RÉSULTATS 92

Le résultat net consolidé (part du Groupe) de BP France s'élève à 99 MF pour 710 MF en 1991.

Le résultat courant économique des activités pétrolières est une perte de 139 MF contre un résultat positif de 645 MF en 1991.

Le résultat courant des activités chimiques est une perte de 115 MF contre un profit de 52 MF pour l'exercice 1991.

Les volumes vendus ont fortement progressé par rapport à l'année précédente, permettant même de rester à l'équilibre jusqu'à la fin du troisième trimestre, malgré la mauvaise tenue des prix de vente.

Le quatrième trimestre a été marqué par l'accentuation de la tension sur les prix associée à un tassement de la demande.

La perte des activités pétrolières et chimiques a été compensée par des résultats exceptionnels provenant pour l'essentiel des plus-values réalisées sur les cessions d'actifs.

Le Conseil d'administration de BP France proposera à l'Assemblée générale du 15 juin, la distribution d'un dividende de 4 F par action, à comparer à 5 francs pour les trois derniers exercices.

DEGUSSA : BILAN POSITIF

Le bénéfice net du groupe Degussa a augmenté de 23 % pour atteindre 121 millions de DM. Le bénéfice net du groupe (61 millions de DM) est comparable à celui de l'exercice précédent.

Par contre, son chiffre d'affaires, (12,8 milliards de DM) est de 4 % inférieur à celui de l'exercice précédent. Ceci résulte de la diminution du chiffre d'affaires se rapportant au commerce des métaux précieux.

Dans le secteur Produits pharmaceutiques (groupe ASTA Medica et division dentaire de Degussa), on enregistre une forte augmentation du chiffre d'affaires de 32 %, atteignant 1,8 milliards de DM. Le chiffre d'affaires du secteur Produits chimiques a progressé légèrement par rapport à l'exercice précédent, tandis que le chiffre d'affaires du secteur Métaux a régressé de 14 %, en raison de la diminution du volume dans le commerce des Métaux précieux.

ECPA : LES PRIORITÉS DES PRODUCTEURS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

L'European Crop Protection Association (ECPA) entend "sauvegarder les intérêts des industries de protection des plantes et faire entendre sa voix dans les processus de décision". Avec ces objectifs, l'association a aussi défini un certain nombre de priorités :

- La restauration de la durée de vie des brevets/la propriété industrielle.
- L'homologation des produits.
- La réforme de la PAC et ses conséquences.
- La qualité des eaux.
- La gestion des déchets (y compris l'emballage).
- L'image de l'industrie.
- L'innocuité de la nourriture.
- La fabrication/la formulation/le stockage.

Trois sont jugées "d'importance capitale" :

1) La propriété industrielle

Et pour cause : "10 à 12 % de notre chiffre d'affaires sont consacrés à la recherche et au développement. Le coût de développement d'une nouvelle substance est supérieur à 100 millions de dollars et s'échelonne sur une période de 10 ans. Les dépenses de l'industrie phytosanitaire en matière de recherche et développement ne sont égales ou dépassées que par celles de l'industrie pharmaceutique".

2) La qualité des eaux

L'extension des critères de la directive Eau Potable aux principes uniformes représente "une bombe à retardement".

La directive relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine part du principe que présence égale contamination. Une fois ceci également établi dans le cadre du régime régissant l'homologation des produits phytosanitaires, "même les composés parfaitement acceptables sur le plan toxicologique et écotoxicologique ne seront pas à l'abri d'une interdiction".

L'ECPA entend "se battre de plus belle si elle sent que les autorités ne réagissent pas".

3) La réforme de la PAC

L'association exprime de très fortes réserves quant aux clauses de la réforme et déclare notamment que "la mise en jachère aura des effets négatifs importants sur le plan de la compétitivité et de l'efficacité".

ECPA - Avenue Albert Lancaster 79a,
1180 Bruxelles-Belgique.
Tél. : 02/375.68.60.

ACCORD DU PONT - CIBA GEIGY

L'intention d'achat par Du Pont des activités résine thermoplastique technique polybutylène téréphtalate (PBT, "Crastine") de Ciba a été approuvée et finalisée par les deux sociétés. Du Pont renforce ainsi sa gamme de polymères techniques.

Ciba continuera de produire la résine PBT "Crastine" pour le compte de Du Pont depuis son usine de Lampertheim en Allemagne, dans les installations existantes et selon des procédés identiques.

AVEBE ÉLARGIT SES PRESTATIONS DE SERVICE POUR L'INDUSTRIE DU PAPIER

En présentant un lot d'instruments de contrôle portables, la société Avebe a élargi ses prestations de service en ce qui concerne la fécule de pommes de terre et

ses applications, notamment au niveau des parties humides des machines dans l'industrie du papier. Grâce à ces nouveaux instruments de contrôle portables, les techniciens du papier de la société Avebe sont en mesure d'effectuer des mesures *in situ* sur la partie humide.

Les prestations de service qu'offre la société à l'industrie du papier couvrent, entre autres, la livraison de systèmes de traitement d'amidon complets ou partiels (silos de stockage, cuiseurs et autres).

Avebe-weg 1, 9607 PT Foxhol, Pays-Bas,
tél. (31) 5980-42234.

ICI : ÉCLATEMENT ET RESTRUCTURATION

Imperial Chemical Industries (ICI) a annoncé sa scission en deux sociétés au mois de juin prochain. Les deux sociétés indépendantes seront cotées séparément à la Bourse de Londres. Le chimiste britannique a également annoncé une restructuration dont le coût sera de l'ordre de huit milliards de francs, 9 000 emplois seront supprimés.

AMERICAN CYANAMID : DIVISION PAR 2

American Cyanamid a décidé aussi de scinder en deux groupes indépendants : chimie d'un côté, pharmacie de l'autre. Cette annonce intervient un semaine après la nomination d'un nouveau patron à la tête de Cyanamid : Albert Costello.

DÉVELOPPEMENT D'ELF AQUITAINE EN RUSSIE

Le contrat pétrolier de partage de production, signé en février 1992, vient de recevoir un aval du Soviet Suprême par un arrêté du Praesidium daté du 1er mars 1993. Le groupe Elf, à travers sa filiale Elf Neftegaz, est dès lors en mesure de mettre en oeuvre les préparatifs des opérations prévues au contrat.

Il est rappelé que ce contrat de type partage de production couvre un périmètre d'environ 18 000 km² dans les régions de Volgograd et Saratov. Il s'étend sur une période de 30 ans et devrait entraîner des

investissements d'exploration, sur 9 ans, d'au moins 500 millions de dollars.

ELF ATOCHEM EN CHINE

Elf Atochem et Beijing Chemical Industry Group Corp. - BCIGC - ont signé le 6 mars 1993, au China World Trade Center de Pékin, le contrat de création d'une joint-venture pour la production d'additifs plastiques : Beijing Elf Atochem Polystab.

Beijing Elf Atochem Polystab produira et commercialisera la gamme existante d'organo-étains originaire de BCIGC et les organo-étains issus de la technologie d'Elf Atochem. Ces additifs, utilisés comme stabilisants pour le PVC, seront fabriqués dans une unité, d'une capacité de 3 000 tonnes/an, construite sur une technologie Elf Atochem.

La nouvelle société sera détenue à 60 % par Elf Atochem et à 40 % par BCIGC. Elle sera opérationnelle en mai 1993.

AIR PRODUCTS : UN CONTRAT EN POLOGNE

Suite au contrat décroché par Air products Polska sp.zo.o., filiale de Prodair corporation, Air products va installer une unité opérationnelle en Pologne qui sera chargée de l'approvisionnement en oxygène de Huta Zawiercie, la troisième aciérie polonaise.

Ce contrat, estimé à plusieurs millions de dollars, porte sur la construction de deux unités d'oxygène VSA (vacuum Swing Absorber) d'une capacité de 50 tonnes par jour qui doivent garantir la fiabilité et la flexibilité de l'approvisionnement au client. L'usine, qui sera construite dans une zone industrielle du sud de la Pologne, sera mise en service dans douze mois.

BIO DIRECT DEVIENT DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DE CELLOGEL

Bio Direct assure depuis le 1er janvier 1993 la distribution des produits d'électrophorèse Cellogel. Cette distribution exclusive concerne les marques Cellogel et Chemetron (supports et matériel d'électrophorèse).

Cellogel comprend aujourd'hui 45 références. Les supports sont vendus séparément ou rassemblés en kits propres à chaque type de dosage. Cette gamme sera rapidement étendue pour répondre à des dosages plus délicats, un développement déjà engagé avec la récente apparition du dosage des protéines urinaires sans concentration.

**PROJET
PROCORDIA - MONTEDISON**

Le suédois Procordia et Montedison sont entrés depuis le mois de février dans la phase finale de négociations visant à constituer l'une des plus grandes sociétés pharmaceutiques d'Europe. En effet les deux groupes ont l'intention de prendre une initiative conjointe associant leurs filiales pharmaceutiques respectives, Kabi Pharmacia et Erbamont, cette dernière contrôlant Farmitalia Carlo Erba. Procordia, de son côté, est intéressé par l'acquisition d'une participation importante dans Erbamont.

**LA STRATÉGIE
DE DIVERSIFICATION DE DOW**

La diversification reste la stratégie de Dow pour les années 90. L'objectif : équilibrer les ventes entre les trois secteurs d'activité du groupe : chimie de base et thermoplastiques / chimie de spécialités / spécialités grand public (pharmacie - agrochimie - grande consommation).

La chimie étant par nature une activité cyclique, la diversification dans les spécialités a pour intérêt, outre d'équilibrer le portefeuille d'activités de Dow, de développer un "business" beaucoup moins sensible aux aléas conjoncturels.

Les produits du secteur "spécialités grand public" sont variés : produits de grande consommation, produits chimiques pour l'agriculture, produits pharmaceutiques. Ils ont en commun d'être beaucoup plus en aval que les produits chimiques de base et les plastiques et d'être beaucoup moins affectés, pour leurs ventes, par les cycles économiques. Ce sont des produits dont la croissance est essentiellement déterminée par l'innovation.

C'est notamment des spécialités grand public que Dow attend la plus forte croissance et la plus grande contribution en termes de profit.

Parties de pratiquement zéro il y a 10 ans, les ventes mondiales de Dow dans les spécialités grand public ont atteint 6 milliards de dollars en 1992 et le bénéfice d'exploitation 1,1 milliard de dollars. Ce secteur emploie 30 % des effectifs de Dow.

Aujourd'hui, les trois sociétés du groupe qui opèrent dans ces secteurs sont leaders dans leurs gammes de produits, avec une forte présence en Amérique du nord mais une présence mondiale en croissance : ainsi en est-il de DowElanco, 6^e producteur agrochimique mondial, avec sa gamme d'herbicides, fongicides, insecticides, nématicides..., de Marion Merrel Dow, 17^e groupe pharmaceutique mondial, qui met au point et commercialise des antibiotiques, antihistaminiques, antalgiques... et

de DowBrands, spécialiste des produits de grande consommation.

Le chiffre d'affaires pour cette dernière activité s'est élevé à 919 millions de dollars en 1992.

ORSAN : ANNÉE DIFFICILE

1992 a été une année difficile pour Orsan, due, en premier lieu, à l'évolution de son environnement concurrentiel :

- particulièrement l'arrivée d'un nouveau concurrent a déclenché une guerre des prix de la lysine qui a entraîné une chute de 25 % en moyenne de ces derniers.

- l'activité glutamate en Europe a dû faire face à une poussée des importations asiatiques à des prix inférieurs au seuil fixé par les mesures anti-dumping de la CEE.

- le redressement des Sociétés Potagères et Florales se poursuit à un rythme toutefois ralenti par l'environnement actuel du monde agricole.

Résultats d'Orsan, exercices clos au 31 décembre

en millions de francs, sauf par action	1991	1992
Chiffre d'affaires consolidé	1 951	1 421*
Résultat brut d'exploitation	155	43
Résultat courant**	(81)	(170)
Résultat exceptionnel	(106)	(13)
Résultat net consolidé part du Groupe	(211)	(190)
Résultat par action	(65,57)	(58,97)

* Après cession de l'activité Grandes Cultures qui représentait 433 millions de francs en 1991.

** Avant impôts, pertes et profits exceptionnels et amortissements de la survalueur.

Nous recrutons pour un important
Centre de Recherche Pharmaceutique situé en région parisienne :

Chimiste de haut niveau

**spécialisé
dans la chimie
thérapeutique**

pour **prendre la responsabilité** d'une des équipes de recherche en synthèse organique.

De **formation Ingénieur et PhD**, vous avez une expérience de plusieurs années en chimie thérapeutique, concrétisée par une réelle **créativité**, un **esprit d'équipe** et un **sens des relations humaines**.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 1781/AC à COMMUNIQUÉ - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui nous la transmettra.

MEDIA PA